

## LE CORPS SOUVERAIN SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

Les funérailles télévisées du général de Gaulle et de François Mitterrand

**Évelyne Cohen, André Rauch**

**Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)** | « *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* »

2005/4 n° 88 | pages 77 à 93

ISSN 0294-1759

ISBN 272463005X

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-4-page-77.htm>  
-----

!Pour citer cet article :

-----  
Évelyne Cohen, André Rauch, « Le corps souverain sous la Cinquième République. Les funérailles télévisées du général de Gaulle et de François Mitterrand », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2005/4 (n° 88), p. 77-93.

DOI 10.3917/ving.088.0077  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LE CORPS SOUVERAIN SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

## LES FUNÉRAILLES TÉLÉVISÉES DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET DE FRANÇOIS MITTERRAND <sup>1</sup>

Évelyne Cohen et André Rauch

Peut-on appliquer aux présidents de la Cinquième République l'analyse d'Ernst Kantorowicz sur la royauté française ? Comment, lors des funérailles du général de Gaulle et de François Mitterrand les aspects privés et publics se sont-ils mélangés ou distingués ? En étudiant les dernières volontés des anciens présidents, la place de leur famille dans les cérémonies funéraires, les décisions prises par les autorités républicaines et la mise en scène opérée par les médias, Évelyne Cohen et André Rauch offrent une analyse de l'évolution des institutions et de la société françaises au cours des dernières décennies.

**O**bsèques, enterrements, inhumations ou funérailles posent la question du seuil que franchit le défunt dans les représentations contemporaines de la vie et de la mort. Mais ces cérémonies ne se limitent pas à cette forme de l'adieu – ou de l'au-revoir – adressée à une personne chère ou à un personnage connu et reconnu. Ces rituels renvoient aussi à nos représentations du corps, devenu dépouille du disparu. Au plus haut niveau de la société, en la personne du « Prince », qu'il soit souverain ou président, chef ou guide, la mort déclenche le deuil de tous les citoyens. Quel hommage ceux-ci rendent-ils à celui qui a « représenté » le corps social dans son ensemble ? Comment celui-ci se « sépare »-t-il de celui qui

fut sa tête, sans s'abîmer dans la mort du souverain ? Voilà une question anthropologique que soulèvent les funérailles du souverain.

Les funérailles du général de Gaulle ont installé un cérémonial qui sert de « tradition » aux funérailles des présidents de la Cinquième République <sup>2</sup>. Chaque décès de chef d'État devient l'occasion d'une double séquence télévisée. Mais les modifications du cérémonial, le temps imparti à chacune de ces séquences, leur enchaînement dans le temps revêtent à chaque fois une signification différente.

La comparaison entre les funérailles du général de Gaulle en 1970 et celles de François Mitterrand en 1996 permet de mieux caractériser les deux ensembles du cérémonial. Elles sont d'abord suffisamment éloignées dans le temps, la démocratie a aussi profondément évolué, le rôle de la télévision a enfin considérablement changé en presque trente années, pour que la comparaison soit significative. Concrètement, dans le cas de De Gaulle, les rituels occupent toute la journée : le matin, office religieux à Notre-Dame de Paris, l'après-midi, messe et enterrement à Colombey-les-Deux-Églises. Dans le cas de François Mitterrand, une évolution est sensible : les deux cérémonies à Notre-Dame de Paris et à Jarnac se déroulent simultanément et sont rediffusées en parallèle à la télévision.

1. Nous remercions Annette Becker, Élisabeth Rauch-Brumpter et Léon Strauss d'avoir relu et corrigé ce texte.

2. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Elles se partagent l'écran et n'occupent que la matinée.

Analysons ici la signification de chacune des cérémonies que retransmet la télévision. Celle-ci sert de support, et même de langage, pour interpréter l'événement que sont les funérailles. Elle s'institue médiateur et partie prenante de l'hommage. Nous cernerons ainsi la mise en place (« l'invention » selon l'expression d'Eric Hobsbawm) des funérailles présidentielles sous la Cinquième République. La télévision compose un rituel essentiel à l'affirmation ou à la reconnaissance de la souveraineté. Comment s'équilibrent et s'articulent dans ces cérémonies le privé et le public, le républicain et le national, le souverain et l'homme ? En quoi ces cérémonies télévisées s'inscrivent-elles dans la tradition des funérailles des chefs d'État, telles qu'Avner Ben-Amos les a étudiées ? Selon l'historien, les funérailles de Clemenceau avaient servi de modèle à la conception de cette cérémonie. Clemenceau avait souhaité qu'elles se déroulent en Vendée, dans son village natal. Le gouvernement Tardieu (1929) organisa cependant en son honneur une immense procession populaire sur les Champs-Élysées à Paris <sup>1</sup>.

○ LE CORPS DU SOUVERAIN,  
ENJEU D'UNE VOLONTÉ D'ÉTAT

Premier président défunt de la Cinquième République, le général de Gaulle s'éteint le 9 novembre 1970 dans sa propriété de La Boisserie, à Colombey-les-Deux-Églises, dans le département de la Haute-Marne. Rendue publique le lendemain par une dépêche de l'AFP, sa mort suscite aussitôt des rétrospectives dans les médias. Articles de presse, émissions de télévision et de radio se multiplient. Tous les témoignages précisent les réactions que suscite l'annonce de la mort du Général tant en France que dans

le monde. Écartant contradictions et conflits soulevés par sa politique, en particulier lors des événements de Mai 68, ces informations présentent l'ancien président de la République comme « un personnage qui fit l'unanimité de son vivant ».

Le 10 novembre, Georges Pompidou prend de vitesse la famille et l'entourage du Général. Il rend le testament public et procède à l'organisation d'une cérémonie, sans concertation avec les proches <sup>2</sup>. Rédigé en 1952, ce testament n'aurait pas été modifié ultérieurement. De Gaulle annonçait qu'il ne voulait pas d'obsèques nationales, et exigeait un enterrement à Colombey-les-Deux-Églises dans la plus grande simplicité et sans cérémonie publique.

« 16 janvier 1952.

Je veux que mes obsèques aient lieu à Colombey-les-Deux-Églises. Si je meurs ailleurs, il faudra transporter mon corps chez moi, sans la moindre cérémonie publique.

Ma tombe sera celle où repose déjà ma fille Anne et où, un jour, reposera ma femme. Inscription : Charles de Gaulle (1890-...). Rien d'autre.

La cérémonie sera réglée par mon fils, ma fille, mon gendre, ma belle-fille, aidés par mon cabinet, de telle sorte qu'elle soit extrêmement simple. Je ne veux pas d'obsèques nationales. Ni président, ni ministres, ni bureaux d'assemblées, ni corps constitués. Seules, les Armées françaises pourront participer officiellement, en tant que telles ; mais leur participation devra être de dimension très modeste, sans musiques, ni fanfares, ni sonneries.

Aucun discours ne devra être prononcé, ni à l'église ni ailleurs. Pas d'oraison funèbre au Parlement. Aucun emplacement réservé pendant la cérémonie, sinon à ma famille, à mes compagnons membres de l'ordre de la Libération, au Conseil municipal de Colombey. Les hommes et femmes de France et d'autres pays du monde pourront, s'ils le désirent, faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière demeure. Mais c'est dans le

1. Avner Ben-Amos, *Funeral, Politics and Memory in Modern France, 1789-1996*, New York, Oxford University Press, 2000, p. 367.

2. Éric Roussel, *Georges Pompidou*, Paris, Perrin, 2004, p. 408. À la suite de cela, Philippe de Gaulle prend la décision d'organiser la cérémonie à Colombey indépendamment de la cérémonie à Notre-Dame, à laquelle la famille ne s'associera pas.

silence que je souhaite qu'il y soit conduit. Je déclare refuser d'avance toute distinction, promotion, dignité, citation, décoration, qu'elle soit française ou étrangère. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés. »

Une remarque surgit aussitôt : en préférant un enterrement privé à des funérailles, de Gaulle a choisi entre deux options. La première lui aurait valu des obsèques dues à un homme politique, exclusivement politique : à cet homme-là reviennent les honneurs de la nation. Cette option cède le pas à l'autre, celle qu'il choisit, celle de l'homme qui « a fait de la politique », sans pour autant se confondre tout entier avec le politique. Le premier choix est glorieux et retentit sur la nation, mais il comporte un risque, car il assimile le souverain, « l'homme totalement politique », au dictateur, comme l'ont illustré, l'année suivante, en 1953, les obsèques télévisées d'un autre général : Staline. L'homme « totalement politique » dans un État totalitaire, voilà qui demeure cohérent pour des funérailles « nationales ». Telle n'est pas la volonté testamentaire du général de Gaulle.

Comment comprendre ce choix ? Certes, le testament gaullien date de 1952, mais la vigilance que son auteur cultivait pour les symboles laisse supposer qu'il a mesuré la signification des funérailles d'un chef en démocratie. À la lumière de sa propre histoire et de celle de la France, de Gaulle fait partie de ces personnages qui ont été amenés à choisir entre la démocratie ou le totalitarisme. On peut imaginer qu'en refusant catégoriquement des funérailles nationales ou des cérémonies analogues, le général de Gaulle n'a pas agi par passion, par orgueil ou par dépit, difficiles à imaginer (mais qu'on ne peut pourtant totalement écarter au début de la « traversée du désert » et après l'échec référendaire de 1969), mais en homme politique averti, il a connaissance des symboles de la dictature ; il choisit des garanties républicaines. Une première question surgit : à qui re-

vient le corps du souverain défunt en démocratie <sup>1</sup> ?

Ce 10 novembre encore, Georges Pompidou prononce une déclaration télévisée dont la formulation est restée dans les mémoires : « Françaises, Français, le général de Gaulle est mort. La France est veuve. » Le deuil ne se fait pas sous le signe du père de la nation, mais de son époux. Selon Georges Pompidou, qui fut longtemps Premier ministre du Général, de Gaulle n'était pas le père de la France Libre, mais l'homme dont la France avait épousé le destin. On retiendra de cet épisode que la nation avait contracté un lien de parenté avec son président, mais que celui-ci entretenait aussi une relation corporelle avec son peuple. Les Français composent une grande famille, dont les membres sont organiquement liés, en un mot qui fait que la nation existe en corps.

Né le 26 octobre 1916, François Mitterrand meurt dans son appartement parisien le 8 janvier 1996. Deux messes se déroulent le 11 janvier à Paris et à Jarnac. Dans un testament rédigé en trois pages, le président Mitterrand avait écrit <sup>2</sup> :

« Je souhaite être inhumé à Jarnac (caveau de famille, si possible) (ou caveau Faure-Touzet).

Une messe dans l'église de Jarnac est possible.

Pas de discours à mes obsèques. Enterrement dans les 48 heures. Deux bouquets de fleurs, l'un de roses thé. L'autre d'iris violets et jaunes.

J'aimerais qu'un groupe d'amis se réunisse dans la chapelle de Nabinaud, en souvenir de moi.

Une autre réunion amicale pourrait avoir lieu à Château-Chinon, chez les Chevrier. Saluer mes amis du Canton de Montsauche.

Parmi tous mes objets en offrir à mes quatre secrétaires.

Déposer deux gerbes de fleurs naturelles, l'une à Vézelay, l'autre à Solutré.

Paris, le 10 septembre 1992.

François Mitterrand. »

1. Christian-Marc Bosséno et Danielle Tartakowsky (dir.), « Dramaturgie du politique », *Sociétés et Représentations*, 12, octobre 2001.

2. Nous remercions Mme Anne Pinget et M. André Roussel, exécuteurs testamentaires de François Mitterrand, de nous avoir communiqué la partie publique du testament de François Mitterrand.

Dans la semi-clarté de ce texte, l'auteur a donc ouvert l'option confessionnelle d'un enterrement avec cérémonie religieuse. Voilà qui n'est pas neutre pour un président issu de la gauche en France<sup>1</sup>, souvent laïque, rarement pratiquante. Dans son style, François Mitterrand laisse aux Français – à la famille ou aux représentants élus de la nation –, la responsabilité de choisir. Le propos est démocratique, puisqu'il abandonne aux siens ou aux élus du peuple la liberté d'installer la mort du souverain dans l'histoire privée et publique. Car ici, le peuple est souverain. Le message s'adresse aussi à l'Église dans la République : une messe est rendue *possible*, choix personnel dans une société laïque qui a prononcé en 1905 la séparation des Églises et de l'État. Cet office n'est pourtant pas obligatoire, puisque le premier concerné ne l'impose pas. Elle ne le laisse cependant pas indifférent, puisqu'il juge nécessaire de coucher par écrit l'existence d'une telle possibilité. C'est bien que le corps du souverain n'appartient pas complètement à la personne privée, même si, la veille de mourir, il n'est plus aux commandes de l'État.

La presse française commente l'importance d'un événement très vite perçu comme mondial grâce à la présence de la télévision. S'agissant du général de Gaulle, *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* insistent sur la re-création d'un consensus, parlant même, au-delà des croyances religieuses ou chrétiennes, d'une « magie retrouvée autour du général de Gaulle », consensus qui s'était effrité en France entre 1965 et 1970. La mort du Général contribue à « recréer » une atmosphère de communion et d'adhésion, à recomposer l'image d'un peuple. Autour de son corps – absent, il est vrai, à Notre-Dame de Paris, mais présent en l'église de Colombey – se recompose ainsi la communauté nationale. Les représentants des grandes nations, le

peuple de France, les compagnons des combats politiques portent ainsi successivement l'affliction. Notons que dans ces commentaires, c'est la qualité des participants qui donne sa classe à la cérémonie. Il est vrai, une fois encore, qu'en démocratie, c'est la dévotion du peuple qui métamorphose le souverain en relique. C'est aussi pourquoi les deux chaînes nationales de télévision, dont l'information est dirigée respectivement par Pierre Desgraupes et Jacqueline Baudrier, s'accordent pour organiser une diffusion simultanée de l'« événement-funérailles »<sup>2</sup>. La télévision a façonné la mémoire des années gaulliennes. Ainsi Jean Daniel estime-il : « Dégradée en décembre 1965, cassée en Mai 68, morte en avril 1969, la magie gaullienne a ressuscité, et d'une fulgurante manière<sup>3</sup>. »

Le principe des funérailles d'un président était donc arrêté lorsque près de trente ans plus tard, c'est-à-dire le temps d'une génération, la France doit célébrer la mort de François Mitterrand. Plus audacieuse cette fois, la presse insiste sur les choix arrêtés par l'homme de son vivant. Le 12 janvier 1996, est publié à la une du *Monde* un article intitulé : « Les deux messes d'un président ordonnateur de sa mort. » Y sont décrites les cérémonies qui ont eu lieu à Paris et à Jarnac. Chacune de ces solennités comprend un office religieux, chacune fait l'objet d'une ferveur populaire que signale le nombre des participants et leur qualité. Le reportage télévisé souligne à l'envi que l'atmosphère de Paris diffère de celle de Jarnac, alors que les deux cérémonies se déroulent simulta-

2. Assemblée nationale (AN), Fonds Baudrier, 19890536 art. 18. Script de l'émission *Radioscopie avec Jacques Chancel*. Jacqueline Baudrier explique : « Il y a [...] de grandes opérations que nous entreprenons ensemble. Récemment, nous l'avons décidé pour la mort du général et les obsèques. Les reportages en direct exigeaient des moyens techniques énormes. Nous avons pensé d'un commun accord que pour un événement national de cette importance, il valait mieux mettre ensemble nos forces afin d'arriver à réaliser de bonnes émissions ; c'est l'intérêt général qui a primé. »

3. Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur*, 16 novembre 1970, p. 18.

1. Voir Jean-Pierre Rioux, *Tombeaux pour la Gauche*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

nément. Se séparent, *de facto*, l'homme public (le souverain) et l'homme privé (mari, père et amant). Les obsèques de François Mitterrand traitent ainsi un problème différent de celui qui opposait, dans le cas du général de Gaulle, « l'homme totalement politique » à la personnalité qui a consacré sa vie à l'action politique ou qui a accompli une œuvre politique. Les funérailles de François Mitterrand posent la question de la vie privée, voire du droit à l'intimité du souverain. Ici, la dépouille du chef revient, sans doute possible, à la famille et aux proches. En miroir, le partage rassérène les Français sur la légitimité de leur vie privée, profondément transformée au cours de deux septennats.

Le mercredi 10 janvier, l'avant-veille des funérailles, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées place de la Bastille à Paris. Pas davantage que la cérémonie à la mémoire de De Gaulle, celle-ci ne s'adresse directement à la nation. En revanche, elle illustre la relation étroite qu'un chef de parti et un dirigeant politique noue avec ses sympathisants. Ceux-là doivent aussi avoir leur part de la Cène funèbre – si la comparaison n'est pas outrée. Pour ainsi dire improvisée, la cérémonie rappelle la marche des « compagnons » du Général en 1970, remontant les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de triomphe. Par comparaison, le rassemblement place de la Bastille prend du sens<sup>1</sup> : un lieu symbolique, une place « révolutionnaire » dans un quartier « populaire » ; un lieu de mémoire aussi pour la gauche française, puisque le soir du 10 mai 1981, une foule nombreuse s'était retrouvée sur cette même place pour fêter l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. La convivialité bon enfant d'un rassemblement imprévu d'hommes et de femmes qui se pressent sur les trottoirs et envahissent la chaussée diffère radicalement d'une colonne en marche vers l'Arc

de triomphe. Plus qu'il ne rend hommage à la libération de Paris, capitale de la France, le chant rituel (« Le temps des cerises ») évoque la révolution universelle.

Françoise Giroud fait remarquer, dans *Le Nouvel Observateur*, que « les télévisions ont dans l'ensemble bien fait leur métier ». Outre les rétrospectives « préparées de longue date<sup>2</sup> », elles ont diffusé des interviews, des entretiens politiques<sup>3</sup>. Françoise Giroud évoque aussi les moments qui ont frappé les téléspectateurs confrontés à « des milliers d'images » : « D'abord celle, furtive mais saisissante, de Danielle Mitterrand suivie de Mazarine et de la mère de la jeune fille, scrutées par des millions de regards curieux. Ensuite, à Notre-Dame, les larmes du chancelier Kohl. Là il y eut quelque chose d'extraordinaire dans le fait que le seul discours prononcé tout au long de ces jours de deuil eût été l'homélie du cardinal Lustiger. Comme si la République n'avait pas d'autres moyens d'honorer ses grands morts que de les confier à l'Église. »<sup>4</sup> Ces remarques n'ont rien d'anodin, car elles signalent ce qui « détonne » dans une société républicaine où le contrat du mariage demeure un contrat d'exclusivité, où le protocole fait l'objet d'une attention scrupuleuse et où, enfin, les larmes surprennent l'observateur, car elles sont contraires aux manifestations usuelles de l'émotion masculine en public<sup>5</sup>.

Ces observations donnent de la chair à l'événement, car elles font « parler » les images. Les aperçus précisent furtivement les sentiments devant le corps du souverain, comment se dénouent autour de sa mort les intrigues de la vie, comment enfin le souverain en personne a choisi de les

2. Paul Yonnet, « "Je ne vous quitterai pas". Mort et transfiguration d'un président », *Le Débat*, 91, septembre-octobre 1996, p. 51-53.

3. Voir en particulier Pascale Puthod, *La mort de François Mitterrand. Représentation et instrumentalisation de l'Histoire*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Noël Jeanneney, Institut d'études politiques de Paris, 1996.

4. Françoise Giroud, « Le corps du roi », *Le Nouvel Observateur*, 18-24 janvier 1996, p. 37.

5. Voir Bruno Cabanes, « Tu seras un homme, mon fils », *L'Histoire*, 297, avril 2005, p. 38.

1. Jean-Pierre Rioux parle d'une « veillée des illusions perdues » place de la Bastille le 10 janvier, *op. cit.*, p. 112.

rendre publiques, de leur donner, dans le fil des institutions qu'il a lui-même tissé, une couleur personnelle, en un mot un sens historique. Sous des relations institutionnelles, conjugales, filiales, nationales, perce l'intimité des individus. L'amour pour deux femmes, une fille, un ami percent ici l'écran. Le souverain a bien deux corps<sup>1</sup>, l'un public (la nation le célèbre à Notre-Dame, où les larmes d'un chancelier détonnent), l'autre privé (qu'honorent la famille et les intimes qui le conduisent au cimetière de Jarnac). Pourquoi le corps du souverain n'aurait-il pas traversé plusieurs vies, qui composent l'ensemble d'une existence<sup>2</sup>? En cela, au moins, les funérailles de Mitterrand diffèrent radicalement de celles qui furent réservées au général de Gaulle. En trente ans, le statut de l'intimité dans l'espace social a été bouleversé.

Une scène extraordinaire a crevé l'écran : la présence des « deux femmes » du chef, ainsi que celle de leurs enfants<sup>3</sup>. À sa mort, le souverain révèle sa vie. Il fait part de son intimité au grand public, comme pour manifester sa bonne conscience et montrer à tous qu'il n'a jamais désavoué ses convictions intimes. Il montre aux Français qu'il n'y a aucun déshonneur à nourrir plus d'un seul amour. Exclusif, celui-ci nuirait à la liberté d'aimer. En ce sens, il ne s'agit pas ici du privé, mais bien de l'intime, cette nouvelle valeur du monde contemporain qui accorde leur place à la passion, à l'émotion et aux sentiments. L'homme de cœur ne les relègue pas piteusement dans l'hypocrisie du silence et de l'ombre. Seuls les événements, que François Mitterrand n'a pu prévoir par testament, rétablissent les priorités. En

effet, au cours de la cérémonie qui se déroule ce matin-là à Cognac, le drapeau national posé sur le cercueil se soulève, emporté par la force du vent qui le roule à terre. Instant crucial, parce qu'imprévu et source de désordre dans le respect des symboles. Alors que l'assistance reste pétrifiée, Danielle, l'épouse du président, prend l'initiative. Elle sort de son immobilité, s'avance au centre de la scène et replace sur le cercueil les couleurs de la France. Elle est l'épouse légitime, celle qui connaît les lois de la pudeur, autant que les droits et les devoirs du mariage.

○ L'ÉGLISE ET LA RÉPUBLIQUE  
FACE À LA SOUVERAINETÉ

Le 11 novembre 1970, les émissions spéciales se mêlent aux traditionnelles retransmissions consacrées aux commémorations patriotiques. Toutes reconstruisent l'itinéraire politique du grand homme. Dans *Le Monde* daté du 12 novembre, Jacques Siclier publie un commentaire sur la journée télévisée de la veille : « En ce qui concerne de Gaulle, président de la République, nous avons surtout retrouvé le ton du journal télévisé de l'époque, où chaque geste, chaque voyage à l'étranger du chef de l'État donnaient lieu à la louange. Et la crise de Mai 68, rapidement évoquée fut aussitôt balayée par le célèbre discours du 30 mai. N'y aurait-il pas une émission à faire sur les rapports qu'entretint le général de Gaulle avec la télévision lorsqu'il était au pouvoir, tant dans les conférences de presse de l'Élysée, que dans ces moments où, seul sur l'écran, il s'adressait à la France<sup>4</sup>? » Le commentaire est révélateur : il n'inscrit pas la mort du souverain dans son temps, mais il enracine la télévision et les médias dans leur époque. La cérémonie devient à la fois le rituel qui officialise le passage de la vie à la mort et celui qui impose les médias dans cette célébration.

1. On pense bien sûr à l'œuvre d'Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989, 1<sup>re</sup> éd. 1957.

2. « On enterrait en grande pompe le président de la République, on enterrait dans un cimetière de petite ville de province le garçon de Charente et, plus encore, on enterrait mon père. Cette fois la fin rassemblait ses différents visages. Nous nous devions d'être tous là, tous ceux qui en avaient connu les facettes différentes, soudain réunis autour d'un cercueil. » Mazarine Pingeot, *Bouche cousue*, Paris, Julliard, 2005, p. 145.

3. *Ibid.*

4. Jacques Siclier, *Le Monde*, 12 novembre 1970, p. 4.

Le 12 novembre, jour de deuil national, trois cérémonies distinctes se déroulent : une cérémonie religieuse dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, en présence de chefs d'État, les obsèques à Colombey-les-Deux-églises et un hommage des « compagnons » du Général à Paris. Elles représentent trois temps forts. Tous retransmis par la chaîne de télévision nationale, ils contribuent à faire de la mort du général de Gaulle un événement mondial<sup>1</sup>. À cet effet, le président Pompidou et le gouvernement ont organisé un office dans la cathédrale Notre-Dame auquel prennent part les chefs d'État venus du monde entier et ce sous les yeux des caméras de télévision<sup>2</sup>. La BBC et CBS retransmettent la journée en direct, la télévision allemande rediffuse les émissions françaises<sup>3</sup>. Le journal *Le Monde* parle d'une « mondiovision » à laquelle participent « 300 millions de témoins<sup>4</sup> ». Il s'agit bien d'inventer une nouvelle manière de visualiser le deuil, mais aussi de mettre en vue la France dans le monde, et cela sous les yeux des téléspectateurs français : en un mot, à l'heure de l'hégémonie américaine, la télévision cherche à refaire de la France le nombril du monde.

Les rapports des chefs de chaîne<sup>5</sup> permettent de connaître le mot d'ordre que s'était donné la télévision et de suivre le déroulement de la journée. La matinée, de 10 h 16 à 12 h 18, est consacrée à une « cérémonie religieuse à la mémoire du général de Gaulle », en présence des chefs d'État du monde entier. Elle est commentée en direct par Francis Mercury (*sic*) et Michel Péricard. À partir de 10 h 30,

l'émission se déroule en Eurovision. L'arrivée des personnalités est ponctuée par des images intérieures et extérieures de la cathédrale Notre-Dame de Paris puis, à partir de 11 h 05, la messe est retransmise avec le commentaire de Michel Péricard. Les images prises en extérieur sont de deux types. Les unes présentent la noria des voitures officielles, très souvent de la marque française Citroën et du modèle DS – symbole qui n'est pas à négliger, lorsque la nation reçoit des hôtes, représentants de différents pays du monde. Les limousines déposent les visiteurs sur le parvis de la cathédrale, ici symbole de la nation et de sa religion dominante. Cependant, d'autres images présentent la foule des citoyens anonymes venus participer. Ils sont censés se recueillir, et supposés rendre hommage au général et président disparu. Nouveau symbole : les images du « peuple » français dans le désordre et l'improvisation, dans l'anonymat et la spontanéité (on pense à Michelet) alternent avec les plans qui accompagnent les arrivées officielles, réglées par le protocole, annoncées et rythmées par les saluts de la garde républicaine sur le parvis.

L'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 12, les obsèques proprement dites se déroulent à Colombey. Diffusées en direct, elles sont commentées par Jacques Sallebert et Alain Fernbach. À partir de 18 h 16 et jusqu'à 18 h 56, la cérémonie d'« hommage de Paris, compagnon de la Libération, à Charles de Gaulle » est diffusée en direct et commentée par Léon Zitronne et Maurice Druon. Toutes les autres émissions de télévision ont été annulées : un jour, trois événements, un seul deuil. La solennité tient aussi à la technique : certes, les couleurs du deuil sont à respecter, mais la télévision française doit aussi s'honorer de sa technologie. Des caméras noir et blanc sont installées à l'intérieur de la cathédrale, des caméras couleur filment sur le parvis. À Colombey, les caméras sont installées « avec discrétion » tout au long du chemin qu'emprunte le

1. Les journaux s'accordent pour dire qu'il s'agit d'un événement mondial, d'un deuil planétaire ». *Le Figaro* du 13 novembre 1970 titre par exemple : « Funérailles mondiales pour de Gaulle ». Voir la revue de presse établie par Jean-Pierre Rioux, « De Gaulle, l'opinion, la mémoire des Français », in *De Gaulle en son siècle*, tome I, *Dans la mémoire des hommes et des peuples*, Paris, Omnibus, 1991, p. 303-318.

2. On se souvient que Léon Zitronne décrit une scène analogue lors des funérailles de Winston Churchill en 1965 (*Big Léon*, Paris, Le livre de poche, 1989, p. 275-280).

3. Jacques Siclier, *Le Monde*, 14 novembre 1970, p. 3.

4. *Ibid.*

5. Consultables à l'Inathèque.

cortège<sup>1</sup> : ici, les dernières volontés du défunt sont exécutées en présence de ce qu'il désigne comme « sa famille ». Celle-ci dépasse le lignage proprement dit, puisque s'y mêle dans l'histoire héroïque du personnage, sa « grande famille », essentiellement l'armée, presque omniprésente autour du cercueil où repose le corps. La seconde cérémonie rend bien un dernier hommage à ce corps.

À Paris, le reportage fait alterner plans intérieurs et plans extérieurs de la cathédrale. Images et textes soulignent la participation massive du peuple, qui est essentielle à la cérémonie et contribue à sa pompe. La télévision, par son commentaire solennel mais mesuré, accentue l'atmosphère de communion : « [Ce n'est] pas une simple cérémonie officielle : toutes les religions, tous les pays, [...] le monde entier a voulu s'associer ici sur le parvis de Notre-Dame. » Dans la tradition journalistique du commentaire des grandes solennités<sup>2</sup>, Michel Péricard évoque le rôle du « peuple de Paris » – « la foule immense de Paris autour du berceau de la Capitale » – et met en évidence le caractère émotionnel de la scène : « C'est peut-être ce que la télé peut le moins bien rendre. Cette atmosphère. La télévision est davantage faite pour les gros plans. » La redondance des images et des propos traduit bien le projet de faire participer les téléspectateurs à l'office solennel par le regard et par l'émotion.

L'image télévisée suit l'arrivée des chefs d'État. Un commentaire les présente. Ensemble, ils soulignent la présence des « grands de ce monde », les associant le plus souvent au souvenir de la guerre, et aussi à celui de l'empire colonial français, soit à la « grandeur » de la nation, sa victoire d'une part, sa « réconciliation » avec les anciennes colonies d'autre part.

1. *Le Figaro*, 12 novembre 1970.

2. Daniel Dayan et Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle*, Paris, PUF, 1996, p. 81. Les auteurs montrent comment la télévision fait preuve de « loyauté » vis-à-vis de l'événement dont elle respecte la définition, fournit les repères, les interprétations et le message.

L'image s'attarde ensuite successivement sur chaque visage de chef d'État présent. Le spectateur devant l'écran de télévision remarquera l'absence, dans la cathédrale, de tout visage d'« opposants au régime ». Sur le parvis de Notre-Dame, haut lieu du christianisme français comme l'a défini Victor Hugo, l'arrivée, en tout dernier et selon le protocole, du président Pompidou conclut la ronde des limousines et met fin à l'attente des téléspectateurs. Invariablement, les voitures officielles apparaissent à gauche de l'écran, leur image se fixait en son centre, avant de disparaître par la droite, rendant ainsi parfaitement lisible le sens de l'événement.

L'entrée en scène du président en exercice déclenche l'office religieux. Après avoir été reçu par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, en faction sur le parvis, Georges Pompidou est reçu à son entrée dans le sanctuaire par Mgr Marty, cardinal archevêque de Paris. Le prélat l'accompagne à son fauteuil, où le président s'assoit : dans la travée centrale de la cathédrale, il siège seul, devant tous les autres acteurs de la cérémonie. Autant d'événements qui signent des civilités codifiées, également destinées au bon ménage de la République avec l'Église de France. Le son des orgues de Cocheureau emplît le sanctuaire. Michel Péricard fait remarquer le respect du rituel religieux. En conformité avec les directives de Vatican II, l'office – une grand-messe chantée – est prononcé en français<sup>3</sup>. Involontairement, cette messe devient alors, semble-t-il, aussi patriotique que religieuse : prononcée en langue française, la cérémonie installe les fidèles en terre nationale. Apparemment destinée à une poignée de hautes personnalités, elle s'adresse en réalité à ces millions de téléspectateurs auxquels elle apporte le message d'une France chrétienne établie au cœur du monde.

3. Ceci souligne la position de Yvonne de Gaulle vis-à-vis du rituel religieux.

○ LE STYLE DES FUNÉRAILLES DU SOUVERAIN  
SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

En 1970, le cérémonial se caractérise par sa simplicité, l'absence d'apparat. Dans le respect des volontés du Général, n'apparaissent « ni catafalque ; ni fleurs ; ni simple gerbe ». Une telle austérité peut revêtir plusieurs sens. Elle observe la volonté de l'Église, après Vatican II, de renoncer à toute forme de pompe. Elle exprime aussi le souhait du Général de ne pas faire briller les ors de la République. À ce deuil célébré sous les yeux des Français, elle donne enfin sa forme singulière d'émotion : tristesse et humilité, simplicité et popularité. L'austérité de ce cérémonial traduit celle propre à un homme qui a marqué de sa présence des jours cruciaux et sans doute éprouvants, douloureux pour la nation. Elle traduit aussi l'humilité du croyant qui franchit le seuil de l'autre monde. Le reportage comprend peu de gros plans sur l'assistance. Les caméras sont centrées sur les officiants et, en particulier, sur le cardinal Marty. L'office débute sur un chant d'introït, suivi d'un kyrie avec prière. Le cardinal lit l'épître de Paul à Timothée, texte rarement cité qui parle de la souffrance ainsi que du partage. On devine dans ces choix l'hommage au héros de la Résistance et à la nation aujourd'hui en deuil. Mais là n'est peut-être pas ce qui nous étonne le plus : trente ans plus tard, on relève l'accent du célébrant ; son roulement des *r* (rappelant une France composée de provinces) se distingue des prononciations lisses que la radio et la télévision imposent à partir des studios parisiens.

Un premier psaume est lu, que l'image ponctue par un zoom sur la rosace de Notre-Dame. Suit une lecture de l'Évangile. Une prière s'élève ensuite : « Accorde à la France d'être accueillie dans les voies de la justice et de la fraternité », et encore : « Console Madame de Gaulle ». Puis, l'image s'arrête sur tous les participants de la cérémonie qui méditent et prient en silence. Des plans rapprochés permettent de

voir les mouvements de lèvres des chefs d'État qui prient et se recueillent avant un dernier adieu. En l'absence du corps, l'absoute est remplacée par le chant d'appel et d'espérance, le *De Profundis*. La communion des participants est filmée, ce qui peut surprendre un téléspectateur, lui-même chrétien fidèle, pour qui cet instant est habituellement marqué par le recueillement et non par la mise en scène. Celle-ci peut en effet lui sembler obscène : l'hostie figure le corps du Christ. Cependant, cette communion réunit « grands de ce monde, chefs d'État, Parisiens anonymes, puissants ou moins puissants » dans un même geste d'humilité. Le président Pompidou quitte ensuite la cathédrale en compagnie du cardinal Marty. Puis les invités (on note en particulier le visage et la silhouette du président Nixon) devisent familièrement sur le parvis, alors que reprend la ronde des voitures officielles. La conclusion s'impose aux yeux de tous : l'Église de France a accueilli les symboles de la nation, les représentants des autres pays ont honoré la place de la France dans le monde, les funérailles du général de Gaulle ont réalisé cette synthèse.

Le deuxième temps de ces cérémonies télévisées se déroule au village de Colombey. Le religieux et le national se resserrent cette fois autour de la famille. La petite : celle du sang, la parenté de Charles de Gaulle ; la grande : celle des proches du Général politiquement parlant (les compagnons de la Libération, André Malraux, le général Massu). La cérémonie religieuse et l'inhumation sont au cœur de l'après-midi de deuil. La messe est filmée sans voyeurisme. Jacques Sallebert la commente sobrement pour la télévision. D'une lenteur qui peut sembler aujourd'hui obsolète, trois types d'images alternent : d'abord, l'attente du cercueil dans la rue principale du village, sur la place de l'église et dans un petit cimetière ; ensuite, l'intérieur de la petite église de Colombey, où seuls les proches participent à l'office ; enfin, l'arrivée de l'engin blindé de recon-

naissance (EBR) immatriculé 288 00 75 <sup>1</sup> et portant le numéro 13, emblème militaire et guerrier. Il transporte le cercueil : réalité presque métaphysique qui perce l'écran (ces images sont restées dans les mémoires et ont été très fréquemment rediffusées).

Après une heure d'attente, ponctuée de petites saynètes de village, les caméras filment la sortie de la propriété de La Boisserie. On entend les cloches à la volée ; la foule des curieux, quelquefois venus de loin, est retenue par des gendarmes et des militaires qui forment une haie d'honneur dans la rue où passera le convoi funèbre. Avant l'introduction du cercueil dans l'église, des minutes s'écoulent à dénouer le drapeau tricolore qui le recouvre, puis à descendre le cercueil du tablier du véhicule blindé où il reposait durant son transport de La Boisserie jusqu'au sanctuaire du village. Porté à bras d'hommes, il est ensuite déposé dans l'église où l'on entend des chants. Les caméras s'attardent sur André Malraux, le général Massu, Philippe de Gaulle, mais se font discrètes à l'égard d'Yvonne de Gaulle que les téléspectateurs ne verront de près qu'une seule fois et ne reverront que bien plus tard, au cimetière. Après le départ de la famille, le public est invité à communier. Dans son ensemble, la cérémonie qui a lieu à l'église honore davantage le personnage historique du Général que le Colombeyen qu'il fut à la fin de sa vie. L'officiant prononce ainsi les paroles attendues : « Son serviteur Charles de Gaulle à qui il a [été] confié de si lourdes responsabilités. » Ensuite, le cortège se rend au cimetière du village où devait être enterré le corps de l'ancien président de la République. Le spectacle télévisé des funérailles du Général, premier du genre sous la Cinquième République, a défini un modèle, sur lequel se construisent les hommages à François Mitterrand.

1. Voir Alain Peyrefitte, *L'Aventure du xx<sup>e</sup> siècle. 50 ans de notre histoire : 1946-97*, Paris, Hachette, 1997. La référence nous a été communiquée par le colonel Georges Chican, que nous remercions.

○ L'ÉCRAN DE TÉLÉVISION,  
SYNTHÈSE DE LA SOUVERAINETÉ

Le mercredi 10 janvier 1996 au soir, plusieurs dizaines de milliers de personnes se rassemblent place de la Bastille à Paris, pour une manifestation organisée par le secrétariat personnel de François Mitterrand, les proches et le parti socialiste. La Bastille sert de lieu symbolique : on y chante *Le Temps des cerises* ; la voix de Barbara Hendricks couvre l'événement, comme celle de Jessye Norman avait dominé les cérémonies du bicentenaire de la Révolution en 1989.

Le lendemain 11 janvier, « conformément au testament de plusieurs pages rédigées en 1992 par François Mitterrand », explique la présentatrice à la télévision, deux messes sont célébrées, simultanément, à Notre-Dame de Paris et en l'église de Jarnac. Les deux cérémonies se déroulent aux mêmes heures, mais en deux lieux géographiques différents. La simultanéité intensifie le sens de la séparation entre funérailles publiques et enterrement privé. Mais là n'est pas l'essentiel. Seule la télévision permet à ceux qui n'assistent à aucune des cérémonies, de voir et de suivre les deux (France 2 organise un programme ininterrompu). C'est une véritable mise en scène du duplex télévisé.

À Paris, sur le plateau de télévision, Michel Vauzelle raconte. Il ne commente pas, il explique François Mitterrand : la biographie qu'il retrace se présente comme la face cachée de la politique. Son récit est aussi le fil qui relie les deux cérémonies en alternance sur l'écran. Il les personnalise, il devient presque leur essence pour le commun des Français, qui lisent davantage *Paris-Match* que *Le Monde*. Michel Vauzelle insiste sur la psychologie du président défunt, au détriment de sa biographie ou de son action politique. Au-delà de la séparation public/privé, on entre cette fois dans l'intimité du défunt.

La matière permettant de composer une ambiance tragique ne manque pas. À Paris,

dans la pénombre, on aperçoit d'abord l'immeuble (avenue Frédéric Le Play) d'où ne tarde pas à sortir le cercueil. Lorsqu'il apparaît, huit élèves en uniforme des grandes Écoles le portent à l'épaule (ce sont des militaires, ils arborent l'uniforme ; mais ils composent aussi les élites de la nation dans les institutions civiles). Ils avancent à petits pas glissés : on est autant dans la cérémonie politique que dans la pompe mortuaire. Il n'y a pas grand monde dans les rues ce matin-là, mais cela n'était sans doute pas prévu dans le testament présidentiel. Puis le convoi de voitures, qui avancent en cortège accompagnées de motards en uniforme, se dirige vers l'aéroport de Villacoublay. Sur le tarmac, au moment où le cercueil est introduit dans l'avion militaire, la famille apparaît. Durant ce voyage aérien, la République et la famille vont donc escorter la dépouille du président défunt. Dans un moment de grand recueillement, une clique joue la *Marche funèbre* de Chopin. À nouveau, huit élèves des grandes Écoles portent le cercueil à l'épaule.

Apparaît plus tard à l'écran l'avion qui vient d'atterrir sur l'aéroport de Cognac. Courte cérémonie. On joue cette fois la *Marche funèbre* de Beethoven. À noter que si les élèves portent le cercueil dans les grands moments de la cérémonie, les gestes « utiles », comme l'introduction dans le fourgon funéraire, sont exécutés par les employés des pompes funèbres. Dernier hommage de l'Armée et des proches. La mise en scène, son rythme semblent conçus comme des séquences réalisées pour le cinéma. Arlette Chabot donne la version officielle du spectacle : elle explique que le « retrait du drapeau qui est posé sur le cercueil marquera le passage du public pour le domaine du privé ». Ensuite, seuls les proches suivront la cérémonie, comme si le corps de François Mitterrand leur était rendu ou confié.

Quittant Cognac, le convoi de limousines prend la route de Jarnac, lieu de sépulture familiale. La télévision magnifie cet

épisode en diffusant des vues prises d'hélicoptère, montrant le convoi, escorté de vingt-six motocyclistes selon le protocole réservé aux présidents en exercice ; celui-ci prend la route et sillonne la campagne. Les brumes matinales se dissipent lentement et l'aube salue le cortège de lumières. Vues presque symboliques, tant l'esthétique est léchée. Dans la lumière du matin, le corps du président a droit à la pompe des souverains.

11 heures. Une procession parcourt les rues de Jarnac et gagne l'église du village. Trente minutes d'office où la télévision est absente, puisque interdite par voie de testament. Cependant, à Paris, la cérémonie se déroule en présence des chefs d'État – sous le regard du public massé devant un écran géant monté sur le parvis. Un parallèle existe. À Jarnac, seuls les proches pénètrent dans l'édifice, à Paris, seules les personnalités d'État assistent à la cérémonie, mais elles sont observées par la foule à l'extérieur de l'édifice : deux sélections, deux élites, l'une du privé, l'autre du public. À l'issue de la messe dite en l'église Saint-Pierre-de-Jarnac, on se rend sous la pluie au cimetière de Grand'maisons.

Le cortège avance lentement dans les rues de la petite bourgade (l'alignement des parapluies lui donne un aspect uniforme). Le cercle de la famille et des intimes est filmé avec insistance ; il est vrai qu'il se compose de personnes célèbres. On aperçoit d'anciens ministres tels Jack Lang, Louis Mexandeau, Laurent Fabius, et l'acteur Gérard Depardieu, entre autres. Tous ceux qui ne sont pas à Notre-Dame et dont la présence ici irradie. Aucun ne porte de signe distinctif. La colonne passe devant un musée dont, selon la voix *off*, Mitterrand a été le généreux donateur. L'arrêt de quelques-uns devant la maison natale est mis en évidence, le récit de vie resurgit et l'emporte sur celui des événements politiques. La télévision suit la marche jusqu'à la porte du cimetière et survole l'ensemble de la procession (plans alternés). Pas plus qu'elle n'a été autorisée à pénétrer dans

l'église, elle n'entrera dans le cimetière. Arlette Chabot explique que ce choix a donné lieu à un petit conflit « vite réglé... ». Pour le commun des spectateurs, le cercle se restreint petit à petit, jusqu'au moment où les portes du cimetière se referment devant les caméras : le cercueil reste sous le seul regard des proches. Le voilà soustrait aux yeux des téléspectateurs, pourtant invités à regarder les deux cérémonies durant toute une matinée. Au même moment se déroule la cérémonie parisienne que les téléspectateurs ont pu suivre en parallèle, puisqu'à intervalles réguliers la procession vers le cimetière et la messe de Notre-Dame se sont partagés l'écran. Sur l'angle droit de celui-ci est incrusté par intermittence un portrait de François Mitterrand. Il semble observer les deux cérémonies « en témoin ».

#### ○ LE SENS DES CÉRÉMONIES

En 1970, la cérémonie à Notre-Dame de Paris déroule un rituel qu'envahit l'imaginaire patriotique. On y devine une France qui se rend hommage, sous le regard d'étrangers apportant leur témoignage tant à l'histoire qu'à l'épopée. On imagine que nationaux et étrangers présents à Notre-Dame, grands de ce monde qui comprend aussi l'ancien empire français d'Afrique et d'Asie, sont les acteurs d'un office solennel auquel assistent les téléspectateurs français. Le peuple grandit par l'intermédiaire de son souverain, doublement absent ce jour-là (absence de sa personne comme celle de sa dépouille). Prières et homélie, très codifiées, composent une pompe, donnent une atmosphère, sans lesquelles cet hommage manquerait de panache. Mais on peut encore imaginer bien d'autres choses, tant est profonde cette béance que crée l'absence de corps, de famille, de catafalque, de tout ce qui d'une manière ou d'une autre évoque un personnage lorsque le corps fait défaut.

Il faut s'interroger sur le caractère complémentaire des deux cérémonies qui eurent lieu à Notre-Dame de Paris et en l'église de Colombey. Au premier abord, la cérémonie à Notre-Dame célèbre l'homme public, celle de Colombey est un hommage privé, celui de la famille et des proches. Or dans la tradition des grandes funérailles républicaines, le corps était présent à Notre-Dame<sup>1</sup> ; ici son absence, le rôle que joue le président en exercice, Georges Pompidou, renouvellent la dimension proprement politique de la liturgie. La cérémonie de Colombey, en revanche, revêt un caractère plus privé sans toutefois qu'on puisse la caractériser de vraiment « privée », puisque l'essentiel du cérémonial est confié à l'Armée et voué à la présence de personnalités en uniforme. Il reste, en effet, à analyser ce qu'était la vie privée du général de Gaulle : l'armée et la religion composent une grande famille, elles sont ce qu'il honore de plus précieux et donc ce qu'il eut de plus personnel.

Le premier temps des funérailles du souverain est à la fois religieux, politique et mondial. L'hommage au général de Gaulle à Notre-Dame, « cathédrale de l'histoire de France », à la France, fille aînée de l'Église, devient ici paradoxalement exemplaire dans une République laïque. En l'absence de la famille et de la dépouille du défunt, le souverain devient une réalité abstraite, mais historique. On assiste ainsi à une double disparition : celle de l'être vivant, privé de vie par la mort, celle du corps qui symboliserait l'individu. Toute la place est laissée à ce personnage d'État qu'est un souverain inscrit dans la longue histoire de la nation.

À qui est alors dédiée cette cérémonie ? Certes, l'ensemble « fonctionne », en ce sens que le spectacle paraît parfaitement « lisible ». Les acteurs présents sont à leur

1. À la suite de Van Gennep, Avner Ben-Amos interprète les funérailles nationales comme un « rite de passage » à trois temps : séparation du monde des vivants, transition durant le défilé dans les rues et intégration dans l'autre monde.

poste, ils remplissent leur rôle, la cérémonie se déroule selon un rituel parfaitement accessible, tant à un catholique pratiquant qu'à tout autre citoyen français, ici en position de téléspectateur. Voilà sans doute le fil de l'intrigue qui fait de ces obsèques une cérémonie : en honorant un personnage inscrit dans l'Histoire, elle consacre la souveraineté. Mais la République semble ne savoir célébrer les morts que par le truchement de ces « professionnels » que sont les hommes d'Église. Seuls, ils communiquent avec les vivants et avec le Christ mort, donc avec la mémoire. En ce sens, l'office religieux occupe le rôle-clef du rite de passage, mais il actionne aussi le ressort de la symbolisation. La qualité du souverain est symbolisée par la succession des rondes sur le parvis du sanctuaire : ronde des « limousines », ronde des officiants autour de l'autel, ronde des mouvements de caméra qui passent d'une personnalité à une autre. Les ethnologues, qui s'y connaissent en matière de danses sacrées, s'y retrouveront dans l'interprétation de cette chorégraphie. La glorification n'en est pas absente.

Le cimetière de Colombey est la terre de sépulture. On quitte une première symbolique pour entrer au cœur du réel. Un village français, c'est d'abord un clocher d'église, ses habitations autour, son cimetière tout proche. La télévision pénètre dans les paysages de la France profonde, celle des Français, peuple de paysans, celle de la vie : un village n'est intéressant et révélateur que s'il est « natal » ou s'il s'agit d'un lieu « choisi » en raison d'un attachement affectif ou d'un enracinement sentimental. Ce sont ces images que les téléspectateurs revisitent durant toute une après-midi. La foule des villageois illustre la curiosité pittoresque des habitants familiers. À l'écran, certains se perchent sur les toits des maisons. Quelques saynètes pittoresques ponctuent ces moments, en particulier lorsque les têtes des curieux surgissent entre les tuiles des toitures ouvertes pour l'occasion, et qu'ils ont soulevées en

vue d'accéder au spectacle... et y devenir eux-mêmes acteurs.

En fin de journée, le téléspectateur aura eu l'honneur d'approcher deux foules, ou plutôt les images de deux « peuples », à Paris, puis à Colombey. Ces foules de curieux ne sont pas les mêmes, elles n'illustrent pas les mêmes références. Les habitants de Colombey ne composent pas le même « peuple » que la foule massée sur le parvis de Notre-Dame le matin. Celle-ci représentait « le peuple » de France, celle-là illustre le pittoresque du passé villageois. La première porte le tragique de l'Histoire nationale, la foule des villageois est chargée du pittoresque campagnard. Ses apparitions sur l'écran des télévisions sont plutôt divertissantes, d'une simplicité bien ordonnée, pacifique et peu inquiétante en somme. Elle rappelle les peintures de Le Nain. Les images qui mettent en scène cette simplicité permettent de créer un contraste à l'intérieur même de la cérémonie célébrée à Colombey : d'une part, l'officiel, le pompeux, le guindé, de l'autre, le familier, le coutumier, le traditionnel que la caméra traite comme s'il s'agissait d'une curiosité folklorique.

Les hommes sont majoritaires dans l'église du village. Les femmes présentes portent des tenues classiques : de sobres vêtements sombres, sans insignes distinctifs. En revanche, les hommes arborent uniformes et médailles. Ils composent des personnages et occupent des rôles représentatifs. Ce sont eux qui donnent son cachet à une telle cérémonie, à la fois par leur présence (nul n'est anonyme dans cette communauté majoritairement masculine) et par les insignes ou les médailles dont ils se glorifient (ils ont joué un rôle dans la vie du Général, vie qui devient en cet instant leur propre histoire, ou plus exactement l'Histoire avec un grand H). Il s'agit bien d'un hommage que des hommes rendent à l'un des leurs, sans doute le plus prestigieux du siècle, et cette fois la présence de son corps devant eux les magnifie tous. L'effacement étrange de

Mme de Gaulle (pourtant épouse du défunt) dans cet office religieux s'explique par le dispositif autant que par la réserve légendaire de l'épouse.

Ces éléments permettent d'interpréter ce que représente « le privé » pour le général de Gaulle. Si la cérémonie a un sens familial, le privé n'est pas vraiment délimité par ce cadre, tant il est vrai que le « ménage » familial et conjugal est occulté par un autre attachement. Le privé du Général, c'est-à-dire sa famille, sont les compagnons d'armes, l'Armée tout simplement. Sa famille d'élection sont ces hommes en uniforme. L'arrivée pour ainsi dire « épique » du cercueil dans lequel repose sa dépouille le confirme. Posé sur le tablier d'un l'engin blindé de reconnaissance, il monte en scène majestueusement à l'entrée de ce village pacifique et s'arrête devant la petite église. L'image télévisée, devenue un grand instant de mémoire, peut dérouter le spectateur d'aujourd'hui ou émouvoir profondément ses aînés. Voilà la part sublime et sublimée du « privé » gaullien. Au passage du cortège, gendarmes, policiers, soldats en uniforme et au garde-à-vous composent le décor dans lequel le Général, s'il était encore vivant (mais dont on ne peut pas dire qu'il soit vraiment mort, puisque sont exécutées ses volontés – et seuls les vivants exercent leur volonté), se sentirait « chez lui ». Comme l'écrit Jacques Julliard, « le culte de De Gaulle ne fut jamais celui de sa personnalité mais celui de son personnage. Ses traits de caractère, ses goûts, son entourage, les épisodes de sa vie privée, tout cela a été soigneusement effacé derrière sa personnalité historique <sup>1</sup> ».

Le dernier temps de ces cérémonies, dont l'Inathèque n'a pas conservé les archives, est l'hommage que lui rendent les Parisiens le 12 novembre au soir, sous l'Arc de triomphe. Il renoue avec la tradition des grandes funérailles militaires qu'honorent les symboles de l'Arc de triomphe. On ob-

servera qu'ici la parade se situe en dernier temps des cérémonies <sup>2</sup> et clôture le parcours mythique du 26 août 1944 qui conduisit de Gaulle, d'abord à pied puis dressé debout dans une voiture découverte, de l'Arc de triomphe à l'Hôtel de Ville puis à Notre-Dame <sup>3</sup>. À l'Arc de triomphe, la cérémonie d'hommage au Général, qui « s'enfonce dans le passé <sup>4</sup> », rappelle la tradition des grandes funérailles. Elle lie dans une même destinée l'entrée dans Paris à la Libération, la remontée des Champs-Élysées le 30 mai 1968 et la « marche funèbre vers l'Arc » des compagnons de la Libération et des Parisiens, cette fois rassemblés.

Voilà qui remémore le sens des marches triomphales, en l'occurrence celle qui a couronné une victoire de la République et qui compose désormais la grande épopée de la France libérée. Elle commémore cette conquête du pied, lorsqu'en août 1944 des hommes se sont mis en marche dans la capitale d'une nation libérée de l'occupation ennemie et sont devenus des chefs, car ils rassemblaient des foules dont ils ont fait des citoyens. Ils avaient en commun le piétinement décidé de la foule qui avance sur un sol qu'elle fait sien, avec la volonté de rétablir la République. La consécration de ces hommes reflète les vertus du sol et des avenues qu'ils foulent du pied. Mais cette mémoire du triomphe ne fonde pas seulement la terre d'une nation libre, elle a consacré son meneur. À la tête de ces hommes en marche, le général de Gaulle a entraîné des citoyens. Ce guide providentiel leur a appris à affronter la Libération, à redéfinir les frontières de la liberté et à recouvrer leur dignité. Arrivés au sommet du triomphe et de la gloire, les compagnons

2. Les funérailles des maréchaux Foch et Joffre, par exemple, se sont déroulées de l'Arc de triomphe à Notre-Dame, puis aux Invalides.

3. Christian Delporte, « Images de De Gaulle sur les Champs-Élysées. Le 26 août 1944. Une certaine idée de la Libération » ; Annie Duprat et Michèle Ménard, *Histoire, images, imaginaires (fin xv<sup>e</sup> siècle-début xx<sup>e</sup> siècle)*, Angers, université du Maine, 1998, p. 463-473.

4. André Malraux, « La corde et les souris », *Le Miroir des limbes*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1976, p. 689.

1. Jacques Julliard (dir.), *La Mort du roi. Essai d'ethnographie politique comparée*, Paris, Gallimard, 1999, p. 49.

de la Libération ont aussi accédé au titre triomphal de héros.

○ SYMBOLIQUES DU CÉRÉMONIAL,  
LA GLOIRE DU PASSÉ ET L'ÉLAN DU FUTUR

En 1970, la France porte l'emblème de la démocratie aux yeux des nations respectueuses de la Libération. Aucune hiérarchie ne différenciera les représentants de plusieurs nations venus rendre hommage à la nation-sœur et à un collègue défunt. Tous occuperont des places égales à Notre-Dame, quelle que soit la grandeur ou la puissance de leur pays. Ces hommes, car les acteurs de ce jour sont massivement de sexe masculin, n'ont pas non plus à exprimer leur émotion ; ce serait sans aucun doute une « faiblesse » que de la laisser percer. Ils sont campés dans une éthique protocolaire : le représentant d'un peuple est celui qui sait maintenir les frontières (tout autant symboliques que géographiques, tout autant celles qui isolent ses propres émotions de son personnage social). Il différencie le rôle qu'il occupe sur cette scène internationale et le trouble de ses émotions propres. Chez lui, les deux ne se confondent jamais.

En 1996, la télévision, dont le champ n'a cessé de s'étendre dans la vie des Français, rencontre ses limites : en ordonnant ses propres funérailles, un président les lui rappelle. Par testament, François Mitterrand sait ainsi dérober son corps aux yeux des caméras, pour des raisons religieuses ou familiales (sa foi et son intimité sont au même niveau), à l'église et au cimetière de Jarnac. Toute la différence est là : alors que de Gaulle reprenait son corps à la nation, lui sait l'exposer et le cacher. Grâce à la télévision, il se présente au regard des citoyens, mais aussi des simples curieux, dont certains le haïssent sans doute puisque d'autres l'idolâtrèrent. Lorsque se joue dans la haine et dans l'amour la dernière scène politique, il introduit dans les cérémonies une sorte de jeu de cache-

cache qui fait de ces cérémonies une nouvelle intrigue, comme s'il continuait, lui aussi, de vivre en tissant de l'histoire. Une biographie se joue sur plusieurs registres symboliques, clefs de notre civilisation de la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

Lorsqu'à Jarnac les portes du cimetière se referment, la situation n'est pas du tout celle qui existait trente ans plus tôt à Colombey. L'essentiel de la cérémonie, la mise au tombeau (cela n'est pas négligeable, pour un ancien élève des Maristes) se déroule à l'abri des curieux, confiée aux seuls disciples : le testament devient évangile. La fermeture des portes, l'occultation de la dernière scène inflige une terrible frustration aux téléspectateurs qui avaient été conviés à regarder. Pour l'acte final, celui du dénouement, ils sont rejetés dans l'ombre, d'une certaine manière mis à la porte. Le cercle s'est totalement refermé sur les intimes, ils seront les derniers et les seuls à voir et à savoir ce qui s'est passé en cet instant.

Indirectement, Mitterrand les a autorisés à exprimer leur émotion, librement, puisqu'ils sont entre eux, une fois les portes closes. Nul ne saura jamais si les larmes ont laissé poindre le chagrin ou la rancœur pour un homme qui n'était pas allé jusqu'au bout de ses sentiments, trop soucieux du préjudice qu'un divorce aurait porté à son ambition politique ; si les enfants de plusieurs lits se sont mutuellement étreints ou ignorés, si les proches de plusieurs vies, dont chacun ne connaissait qu'une facette, ont communiqué dans le chagrin ou s'ils ont gardé le silence... La dernière séquence de cette cérémonie qui se déroule autour du corps du souverain renvoie ainsi chacun à ses souvenirs, ses fantasmes et ses angoisses. Elle retire définitivement aux yeux du spectateur le corps de son prince <sup>1</sup>.

Aucune de toutes ces cérémonies n'est éloignée du réel des Français, en ce sens

1. Voir Mazarine Pingeot, *op.cit.*, p. 146. Ce passage du livre traduit les émotions exprimées, contrôlées, retenues, en raison de la séparation entre la partie publique et la partie privée des funérailles.

que chacune d'entre elles « leur parle » d'eux-mêmes et de leur histoire. Mais la signification de l'une diffère de l'autre et oriente autrement les esprits. Incontestablement, les trois hommages successifs à la mémoire du général de Gaulle sont tournés vers le couronnement épique de la Libération. Ils revisitent l'histoire de la guerre et de la Résistance et en font partager la gloire et l'éclat aux téléspectateurs français. Le sens de la cérémonie remonte le temps de l'histoire de France jusqu'au point de jonction avec l'épopée.

Les cérémonies en hommage à François Mitterrand sont, quant à elles, simultanées. Cette simultanéité a un sens profond. La cérémonie privée s'inscrit moins dans l'histoire ou les traditions religieuses de la France que dans le vécu des Français, tant il est vrai que les scènes de Cognac et de Jarnac retiennent incontestablement davantage l'attention des téléspectateurs que la cérémonie qui se déroule à Paris. Elles traduisent leur quotidien et les crises psychologiques de leur existence contemporaine sans revisiter les grands moments de l'épopée nationale. La technique du duplex sert d'articulation principale à cette mise en scène. La séparation entre les funérailles publiques du souverain et la cérémonie de son enterrement joue ici un rôle essentiel. La seconde met en scène ce que François Mitterrand considère comme sa part intime et qu'illustre la proximité affective du premier cercle. La présence d'une famille que rend complexe le renfort des enfants de plusieurs lits, accompagnés de leurs mères, et qu'entourent les proches, intrigue l'opinion. Certes, cette « double vie » est en contradiction avec la doctrine de l'Église, qui procède pourtant à la bénédiction du corps avant son ensevelissement. Mais, par ailleurs, la mise en scène « légitime » une évolution contemporaine de la paternité et de la « famille multiple <sup>1</sup> ». La scène déculpabilise aussi nombre d'hommes et de femmes dont les vies com-

plexes se moulent difficilement dans les institutions et les morales d'un pays profondément marqué par sa tradition. La mise en scène donne cependant à la vie privée et aux passions amoureuses – qui relèvent cette fois de l'intimité – un droit d'expression que les obsèques du président Mitterrand sont sans doute les premières à autoriser publiquement.

L'opposition signalée par la présentatrice, Arlette Chabot, entre les images autorisées et les scènes interdites de télévision a été ordonnée par la volonté du défunt. Elle n'est pas non plus anodine. Les médias n'ont pas seulement envahi la vie quotidienne des Français, ils ont aussi déclenché une civilisation du voyeurisme prête à s'emparer des arcanes de l'existence. La terrible frustration que les téléspectateurs subissent lorsque se referment, sous leurs yeux, les portes du cimetière les avertit que des frontières existent et que les volontés individuelles peuvent les préserver. Le privé, l'intime prennent ici une valeur ajoutée. Ils dépassent sans doute, et de loin, l'importance dévolue à la vie publique, à laquelle les obsèques du Général avaient donné la priorité. Ils amorcent aussi la défense des libertés individuelles là où elles sont les plus fragiles.

Dans un cas, on se tournait vers la mémoire du passé, dans l'autre on ouvre la voie à la nouvelle famille, composée et composite, aux droits des individus, singuliers et changeants. Dans un cas, on se réclame de l'épopée nationale, avec ses mythes et ses certitudes, dans l'autre on entre dans la chair du réel, celle des individus, la réalité quotidienne des Français. Dans un cas, c'est la gloire militaire passée qui honore la souveraineté, dans l'autre c'est la référence aux mœurs et à leurs mutations dans la société française qui la légitime. Autour du corps du souverain se jouent, à trente ans d'intervalle, deux phases de l'histoire.

□

1. L'expression est de Mazarine Pingeot.

Évelyne Cohen est maître de conférences à l'université Denis Diderot-Paris-VII. Elle dirige une Fédération de recherches consacrée aux Sciences de la Ville. Elle est notamment l'auteur de Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres (*Publications de la Sorbonne, 1999*) et, en collaboration, Les Guides imprimés. Villes, paysages, voyages, (*Belin, 2000*). Elle a publié plusieurs articles sur l'histoire et les représentations figurées et mentales de Paris et de la France. (*evelyne.cohen@wanadoo.fr*)

Professeur à l'université Marc Bloch de Strasbourg, André Rauch est l'auteur de Vacances en France de 1830 à nos jours (*Hachette Littératures, 2001*), Le Premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine (1789-1914) (*Hachette Littératures, 2001*), L'Identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande Guerre à la Gay Pride, (*Hachette Littératures, 2004*). (*andrauch42@hotmail.com*)